



Commande de médicament 2023

Vous trouverez ci jointe la commande de médicaments 2023. Je suis désolé de vous mettre la pression, mais je viens seulement d'avoir les tarifs 2022. Vous le savez sans doute nous devons travailler avec les autres GDSA de la région Ile de France afin de tirer un meilleur tarif par la quantité. Ceci nous contrant à vous demander :

- **Passez votre commande avant le 31/12/2022. Attention prévoyez large, il n'y aura pas de deuxième commande.**
- De nous envoyer le bordereau de commande comportant ; votre N° apicole, votre téléphone et votre adresse mail en lettres capitales (pour la lisibilité)
- De nous adresser avec le bordereau de commande le chèque de paiement. (Virement pour les collectivités) le tout à : **Maison de l'Élevage Brd Aristide BRIAND 77350 Le Mée sur Seine.**

Les modifications 2022 :

- **APIVAR**, pas de changement, nous ferons l'alternance en 2023. La baisse d'efficacité d'APIVAR est notable, il est prudent de prévoir un complément en Acide Oxalique en fin de saison. L'application es t 12 semaines au-delà vous risquez de favoriser l'accoutumance des varroas, et nous le paierons tous.
- **Traitements Thymol (Bio)**, *Ils nécessitent un traitement complémentaire à l'acide Oxalique.*
 - o **Apiguard**. Ce traitement est moins fort qu'Apillife, néanmoins il présente les mêmes caractéristiques de méthode, pas au-dessus de 30°.
 - o **APILIFEVAR** : ce produit est à base de thymol également il est plus rapide d'action contre varroa mais aussi certaine fois moins bien accepté par les abeilles
- **Acide Oxalique**
 - o **Oxybee** traitement liquide se pose en guttation sur les cadres
 - o **Apibioxal** ; en poudre, peut être appliqué en fumigation (sans ouverture de la ruche)
 - o **Varromed** mélange d'acide formique et d'acide oxalique, le produit est liquide à appliquer en guttation. *Espérons ne pas avoir les mêmes inconvénients qu'en 2021 avec des livraisons que nous avons du refuser.*

Réflexion sur l'acide Oxalique :

Cette substance est très efficace contre varroa phorétique, en période hors couvain. Toutefois l'AO est dangereux pour l'apiculateur (même en guttation !) il faut donc se protéger efficacement : gants et masque P3. Malgré ces précautions il vaut mieux ne pas être exposé aux vapeurs d'AO. Attention au sens du vent.



GDSA 77 Chambre d'agriculture
77350 Le Mée sur Seine

L'AO n'est pas neutre pour l'abeille, on dit qu'une seule application d'AO peut atteindre l'abeille dans sa vie. Si vous faites un traitement en fin d'année, les abeilles d'hiver seront remplacées par les butineuses qui elles n'auront pas été traitées, mais votre reine ne doit pas non plus avoir plusieurs traitements AO ! si vous suivez les préconisations de Varromed qui suggère trois traitements par an, il faut changer les reines tous les ans... ! **Le bon conseil est donc de réserver le traitement AO aux traitements de fin d'année (hors couvain).**

Ceux d'entre vous qui sont habitués et équipés de fumigateurs peuvent continuer avec l'apibioxal, le GDSA ne peut pas vous recommander d'acheter de l'AO chez votre pharmacien, nous ne pouvons conseiller que des produits comportant une AMM (autorisation de mise sur le marché).

Rejet de médicaments usagés :

vous devez les rejeter dans une poubelle spéciale, Il y en a à la maison de l'élevage et dans vos syndicats **Aucun médicament ne doit être jeté dans votre poubelle de ménage !**

N'hésitez pas à interroger vos agents sanitaires dont le nom figure sur le bordereau que vous recevez. Espérons pour chacun d'entre nous, pour la réputation de notre miel, pour valoriser notre implication, que l'année 2023 sera une belle année mellifère!

Lionel CLERCQ

Président du GDSA

Gérard BERNHEIM

Secrétaire du GDSA